



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
Arrondissement de Sélestat-Erstein - Canton d'Obernai

**COMMUNE DE BLIENSCHWILLER**  
(67650)

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU**

**Mardi 7 novembre 2023 à 19 h**  
**Salle du Conseil Municipal**

NBRE. DE MEMBRES PRESENTS : 8	EN EXERCICE : 11	DATE CONVOCATION : 26/10/2023
<i>Le Maire :</i>	<i>Jean-Marie SOHLER</i>	
<i>Les adjoints :</i>	<i>Etienne WASSLER</i>	
<i>Les conseillers :</i>	<i>Matthieu WASSLER, Pierre MEYER, Jean-Bernard BULBER, Stève DRESCH,</i>	
<i>Absents excusés</i>	<i>Dominique SPITZ, Claudine KIEFFER, Roland SCHWARTZ, Carine STRAUB, Christine FREYERMUTH</i>	
<i>Secrétaire de séance</i>	<i>Marina SCHISSELE</i>	

**Ordre du jour :**

1. Approbation du PV de la séance du 5 septembre 2023
2. Acquisition d'un terrain – lieu-dit Kreuzpfad
3. Avenant à la convention @ctes – changement de prestataire pour la transmission des actes légaux en Préfecture
4. Avenant au contrat de concession pour la distribution électricité – PPI/ Enedis
5. Divers et communications  
Présentation des nouveaux agents de la commune

**D 11 -23-01 : Approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2023**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 5 septembre 2023.

**D 11 -23-02 : Acquisition d'un terrain – lieu-dit Kreuzpfad**

La commune a été sollicitée par Mme Langen, qui propose à la vente une parcelle située sur le ban communal de Blienschwiller : Section 12 – n° 086 au lieu-dit du Kreuzpfad.

La vente est proposée par Mme Langen, sur proposition d'un notaire, à 500€

La commune étant propriétaire de la parcelle voisine et de la forêt attenante, M. le Maire propose l'achat de la parcelle par la commune.

**Le conseil municipal, approuve**, à l'unanimité l'achat de la parcelle par la commune

Et autorise le Maire a engager les démarches et à signer les actes correspondants.

#### **D 11 -23-03 : Avenant à la convention @ctes – changement de prestataire transmission**

Dans le cadre de la dématérialisation, certains actes réglementaires sont transmis en Préfecture par voie dématérialisée.

La convention pour cette transmission a été signée voilà plusieurs années, et la transmission s'effectue par le biais d'un prestataire sécurisé et validé par la Préfecture.

Dans le cadre du changement de logiciel de gestion de la commune, et pour une facilité d'échange, la commune pourra être amené à changer de prestataire de transmission.

**Le conseil municipal, autorise**, à l'unanimité Monsieur le Maire à signer un nouvel avenant pour le changement de prestataire de transmission à la Préfecture, dans le cadre de la procédure @CTES.

#### **D 11 -23-04 : Avenant au contrat de concession pour la distribution d'électricité - PPI**

La commune de Blienschwiller, Electricité de France et Enedis ont conclu en 2020, pour une durée de 30 ans, un contrat de concession pour le service public de la distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs règlementés sur le territoire.

Le contrat de concession comporte un cahier des charges intégrant un schéma directeur des investissements, établi sur la durée du contrat, ainsi qu'un programme pluriannuel des investissements pour la période 2020 – 2023.

Ce programme arrivant à son terme, Enedis a présenté lors de la conférence des Maires du 13 avril 2023, un bilan technique et financier de la période écoulée.

A la suite de cet échange, les parties ont convenu d'intégrer au Contrat de Concession, par voie d'avenant, le programme pluriannuel d'investissement (PPI) de la période 2024-2027, qui succède au PPI de la période 2020-2023.

**Le conseil municipal, approuve**, à l'unanimité la mise en place du nouvel avenant

**Et autorise** Monsieur le Maire à signer ce nouvel avenant.

#### **D 09 -23-05 : Divers et communication**

1. Dates à retenir :

- Cérémonie du 11 Novembre : Messe à 11h, suivie d'une cérémonie aux monuments aux morts et d'un verre de l'amitié
- Mercredi 20 décembre : Fête des Aînés / Messe à 11h puis déjeuner
- Samedi 13 janvier 2024 : Vœux du Maire./ réception du Nouvel An

2. Présentation des nouveaux agents de la commune : Marina SCHISSELE au poste de secrétaire de Mairie et Serge WALTER, en tant qu'agent technique polyvalent – en remplacement d'Alain qui part à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

3. Le nouvel agent communal, Serge Walter, suit actuellement une formation CACES pour être opérationnel au plus vite

4. En 2024 sera fêté les 1200ans depuis la 1<sup>ère</sup> mention écrite retrouvée de Blienschwiller – à voir si organisation d'un évènement autour de cet anniversaire

5. Approbation du nombre de sapins de Noël nécessaire pour installer sur la commune

Il est décidé de réduire de sept à quatre sapins le nombre de sapins prélevés à la forêt communale. Deux emplacements sont supprimés et le troisième – au niveau de l'écusson fleuri – est remplacé par de la décoration lumineuse d'un arbre déjà présent sur place.

La séance est levée à 21 h

Le Maire,  
Jean-Marie SOHLER :



Le secrétaire de séance,  
Marina SCHISSELE :



